

Toulouse, le 24/02/2025

APPEL DE COTISATION 2025

Cher Confrère,

Nous vous prions de trouver ci-joint l'appel de cotisation pour l'année 2025, d'un montant de : **130 €**.
L'adhésion à l'AFCBM-MP est individuelle et ce document tient lieu de pièce comptable justificative.

Nous vous rappelons que tout biologiste, quel que soit son statut (libéral, salarié, ...) doit être à jour de cotisation pour que lui et/ou le personnel du laboratoire puisse bénéficier des sessions de formation proposées par l'AFCBM MP.

Nous vous remercions de faire parvenir votre cotisation, par chèque bancaire ou CCP, établi au nom de l'AFCBM-MP, au :

Trésorier de l'AFCBM-MP
33, route de Bayonne
31300 - Toulouse

Bien confraternellement,

Dominique BERNARD
Trésorier de l'AFCBM

A.F.C.B.M.-M.P.
Association pour la Formation Continue
en Biologie Médicale
Midi - Pyrénées
33, route de Bayonne 31300 TOULOUSE
Tél. 05 34 56 90 35

**BULLETIN DEVANT OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNER LE RÈGLEMENT :
MONTANT DE LA COTISATION AFCBM-MP 2025 : **130 €****

Merci de compléter les informations manquantes et/ou corriger les informations inexactes

Nom et prénom :

Date de naissance :

Biologiste : N°RPPS :

Statut :

Laboratoire :

Adresse : - -

Téléphone :

Fax :

e mail :